

#12

Mars 2026

La lettre de l'Académie de l'île de La Réunion

Agenda de l'Académie

Réunions du Bureau (à 9 h)

Samedi 23 mai, 13 juin, 3 octobre et
7 novembre

Assemblée générale (à 9 h)

Samedi 12 septembre

Plénières (à 9 h)

Samedi 4 juillet

Samedi 5 décembre (journée d'étude)

Bureau

Christian Landry (Président)
Gilbert Aubry (Vice-président)
Mario Serviable (Trésorier)

Les membres qualifiés

M. Bertin (diffusion du Bulletin), J.-L. Clairambault (secrétaire adjoint), G. Gauvin (site du Boucan), J. Gruchet-Aubry (trésorier adjoint & juriste conseil), R. Lucas (événements & expositions), S. Ribes-Beaudemoulin (coordination de la Lettre de l'AIR).

Équipe de rédaction

Danielle Barret, Laurence Daleau-Gauvin, Gilles Gauvin, Christian Germanaz, Jérôme Gruchet-Aubry, Christian Landry, Raoul Lucas, Sonia Ribes-Beaudemoulin, Sabine Thirel, Dominique Vandanjon-Hérault.

Retrouvez-nous sur

<https://leboucan.fr/>

Contact

academie.iledelareunion@gmail.com



Éruption du piton de la Fournaise. Deborah Roubane, 1985, huile sur toile, 41 cm x 27 cm.

Le mot du président

Chères académiciennes, chers académiciens, chères lectrices et chers lecteurs,

Événement marquant pour notre démocratie, les 15 et 22 mars ont eu lieu les élections municipales. La commune est la première maille du système administratif français et la plus répandue sur le territoire. L'occasion pour notre collègue géographe Wilfrid Bertile de revenir sur l'histoire de cette collectivité et sur ce qu'elle représente pour chaque citoyen. Cette lettre a pris quelques pages d'embonpoint. Vous trouverez vos rubriques habituelles mais certaines se développent sur une page entière. Je vous souhaite une excellente lecture.

Christian Landry

Zoom sur la commune, cellule de base de la démocratie

Les communes participent de l'organisation territoriale de notre pays au même titre que les départements, les régions, les autres collectivités au statut spécifique, tant en France hexagonale qu'en Outre-mer.

C'est la collectivité la plus ancienne et la plus originale. Elle remonte en effet à la Révolution puisque l'Assemblée constituante a créé les communes le 14 décembre 1789 à partir des paroisses. Il s'agissait d'instituer une administration locale démocratique dans une France alors profondément rurale.

Cette genèse explique le grand nombre des communes françaises, notamment par rapport aux autres pays européens : d'environ 44 000 à l'origine, il est tombé à 34 875 en 2025.

La commune s'occupe du quotidien de la population, du développement et de l'aménagement de son territoire. C'est la collectivité la plus proche des administrés. C'est la cellule de base de la démocratie. Aussi les maires sont-ils parmi les élus souvent décriés ceux qui ont meilleure presse. Par rapport aux autres collectivités, les communes présentent des spécificités. Avant même la décentralisation, les maires constituaient les exécutifs des communes alors que pour le département, c'était le préfet qui assurait cette fonction jusqu'en 1982. Mais les maires sont aussi agents de l'État, notamment en matière d'État-Civil, d'organisation des élections et de tâches administratives diverses.

Enfin, les communes continuent de disposer d'une clause de compétence générale, alors que les autres collectivités n'agissent plus que dans les domaines de leurs seules compétences.

A La Réunion, les communes sont issues de la division des quartiers, puis des communes existantes, phénomène qui s'est poursuivi jusqu'en 1965 avec la création de la commune de Cilaos à partir de celle de Saint-Louis.

L'échelon communal remplit à La Réunion un rôle bien plus important qu'en France hexagonale. Dans les territoires ruraux plus particulièrement, la commune devient l'employeur en dernier ressort, ce qui, associé aux demandes sociales d'une population démunie, est propice à l'expansion du clientélisme.

La faiblesse du tissu économique des colonies par rapport à celui de la Métropole est à l'origine de l'octroi de mer, taxe sur les importations. Son existence est compensée par des taux de TVA moindres qu'en France hexagonale. Il constitue l'essentiel des ressources des communes et protège la production locale des importations moins onéreuses mais souvent de moindre qualité.

Contrairement à la France hexagonale, il faudrait créer de nouvelles communes à La Réunion. Si La Réunion était en Hexagone, elle compterait 400 communes. C'est trop, assurément. Mais 24 communes, c'est trop peu. Sans doute une cinquantaine de communes serait-elle nécessaire pour une plus grande respiration démocratique, une meilleure prise en compte des territoires et une plus grande efficacité des politiques de proximité.

Wilfrid Bertile

Parole d'académicien

Volcan la pété

Cet énoncé longtemps attendu, explosant sur les réseaux sociaux peu de minutes après l'annonce de l'ouverture d'une fissure éruptive sur le flanc nord du Volcan, le 18 janvier de cette année, après deux ans et demi d'inactivité éruptive, a résonné comme un véritable cri d'alerte, un appel implicite au ralliement d'une horde débordante de curieux avides de capturer les tout premiers instants de l'activité volcanique, moment convoité où l'expression pyrotechnique est à son paroxysme. La visibilité sur l'éruption, très accessible depuis le pas de Jacob-Bellecombe et du piton Partage, a contribué à amplifier le flot des visiteurs réagissant presque en temps réel à l'annonce de l'événement pour être parmi les premiers à contempler les fontaines de lave, désirées et pressenties depuis plusieurs semaines. Outre un groupe privilégié d'amateurs chevronnés du fait volcanique averti par un réseau informel, quelques curieux ont réussi à se glisser dans l'Enclos avant sa fermeture ordonnée par les autorités préfectorales en application de la DSO Volcan (Disposition Spécifique Orsec). Quelques heures plus tard, la route forestière du Volcan était totalement saturée par la présence incontrôlée de plusieurs milliers de véhicules stationnés de manière anarchique sur les bas-côtés de la route, rendant tout dispositif de sécurité totalement illusoire.

Sans surprise, le phénomène constaté laissait remonter en mémoire les années 1977, 1986, 1998 et 2007, où de grands embouteillages avaient accompagné les événements singuliers de l'activité éruptive de la Fournaise (coulées hors Enclos, coupure de la RN2 par la lave, reprise d'éruption après un temps d'effacement consécutif...).

Ces congestions automobiles mémorables traduisent littéralement l'engouement jamais démenti des populations vis-à-vis du Volcan qui n'a fait que s'accroître depuis la fin des années 1960 avec l'achèvement de la route forestière (1968).

Les aquarelles de Patu de Rosemont consacrées à la grande éruption de septembre 1812 constituent les premiers témoignages d'une forte concentration de curieux venus de tous les quartiers de l'île, attirés par les humeurs écarlates de leur Volcan.

Le succès de la souscription lancée par l'armateur Guilhou pour organiser une croisière, dans la nuit du 21 octobre 1890, en face du Grand Brûlé afin de s'imprégner de la « sublime horreur » des circonvolutions éblouissantes du spectacle volcanique donné par la Fournaise conforte ce constat.

L'éruption du début avril 1961, située dans les hauts de la plaine des Osmondes, a produit une coulée imposante visible depuis le littoral dès le vendredi 14 avril. Le spectacle a attiré pendant le week-end plusieurs milliers de personnes sur la RN2, générant le premier embouteillage automobile géant connu à La Réunion, selon Alain Gérente.

Les mêmes effets se reproduisent en avril 1977 (Sainte-Rose) et mars 1986 (Saint-Philippe) lors des éruptions latérales de la Fournaise. À l'époque, les flots de curieux ont été mieux contrôlés avec la mise en place de barrages par la gendarmerie

sur la route nationale, laissant filtrer des flux piétonniers plus faciles à gérer.

L'accès au pas de Jacob-Bellecombe lors des éruptions « touristiques » n'a jamais connu, avant mars 1998, un débordement incontrôlable de visiteurs. Annoncée depuis quelques mois, la reprise d'activité le lundi 9 mars 1998, après six années de repos, conjuguée à l'observation aisée du phénomène volcanique a provoqué un embouteillage monstrueux sur la route forestière 5. La gendarmerie de haute montagne et l'Office National des Forêts (ONF) ont réagi assez rapidement, mais l'imposant flot automobile saturant très vite la route forestière a réduit à néant les possibilités de gérer rationnellement l'afflux incompressible des curieux. Du vendredi soir au dimanche soir suivant le début de l'éruption, notre collègue René Robert¹ a estimé que plus de trente mille personnes s'étaient rendues à Bellecombe et au piton Partage. Au total, toujours d'après le géographe, des comptages sporadiques ont mesuré le passage de plus de 102 000 visiteurs au cours de la première quinzaine de l'éruption.

Nul doute que l'événement actuel pulvérise de très loin les dernières statistiques de 2007, que ce soit sur le haut du Volcan ou sur la RN2 coupée par le front de coulée, ce vendredi 13 mars. Cette congestion répétée et alarmante réactive bien des questions laissées en suspens depuis plus de vingt-huit ans. Quelle gestion réelle est appliquée aujourd'hui pour ce type de manifestation en sachant que l'exceptionnel ne saurait justifier une réglementation d'exception ? Le silence du Parc national interpelle face à l'occupation de la zone en cœur de Parc, le 18 janvier, par plus de 3500 véhicules automobiles. Pourtant, ses instances sont supposées avoir réfléchi en amont et de manière transversale à la problématique de la massification des flux dans un espace protégé. Enfin, plus globalement, ce fait d'actualité récurrent questionne chacun de nous quant à notre rapport au déplacement motorisé sur une île désormais totalement saturée par l'individualisme automobile.

Christian Germanaz



À qui appartient le Volcan ? Ou la question persistante de l'accès aux éruptions. (Source : Cité du Volcan, 9 mars 1998, Le Réveil, livret d'exposition, p. 8.)

1- ROBERT René, et al., « Les coulées volcaniques de mars 1998 à la Fournaise (île de la Réunion, Océan Indien) et leurs conséquences », Espaces tropicaux, n° 16, 2001, pp. 109-117.

Lumière sur

Lislet-Geoffroy, un savant illustre et inconnu, 1755-1836

Mahé de Labourdonnais, Surcouf, Commerson, Bory de Saint-Vincent sont des noms qui marquent l'histoire des Mascareignes, mais ils ne furent que des hommes de passage. En revanche, il en est un, né à Bassin-Plat, quartier de La Rivière d'Abord à Bourbon le 23 août 1755, mort le 8 février 1836 à Port-Louis, rue d'Artois, île Maurice qui a œuvré toute sa vie durant à l'aménagement et à la connaissance de ces îles sans que son nom n'y soit véritablement connu ni honoré du grand public.

Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy, car c'est de lui dont il s'agit, a pourtant été un authentique savant. Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris dès 1786, puis de l'Institut. Il fut également membre fondateur de toutes les sociétés savantes de l'île de France puis de Maurice. Il en fut un membre actif jusqu'à ses derniers jours.

Jean-Baptiste Geoffroy, son père « adoptif », ingénieur du Roi, voit très vite que le petit Lislet comme on l'appelle familièrement à l'île Bassin plat, montre des dispositions pour l'étude. Il lui apprend donc à lire et écrire, les mathématiques, le dessin et le latin, faisant de Lislet un enfant modèle à la manière de l'Émile de Jean-Jacques Rousseau. À 15 ans, Lislet devient piqueur sur les chemins du Roi.

En 1771, il accompagne Commerson dans son voyage au volcan comme aide botaniste et réalise à cette occasion une aquarelle du volcan en éruption depuis le piton de Bert. Lors de la tournée du contre-amiral de Tromelin en 1773 pour relever les aménagements portuaires possibles à Bourbon, il le seconde dans l'établissement de la carte de l'embouchure de la rivière d'Abord, puis le suit à l'île de France comme assistant sur les travaux de la rade de Port-Louis. Cette collaboration qui s'étendra sur dix ans, fera de Lislet un dessinateur de génie, puis un officier du génie.

Ses travaux l'amènent à dresser les tables astronomiques annuelles dans les Almanachs de l'île de France dès 1789. Ces données étaient essentielles pour la navigation. Pendant 50 ans, il effectue des relevés météorologiques très minutieux qu'il expédie régulièrement à l'Académie des sciences à Paris jusqu'en 1834.

On lui doit toutes les cartes modernes des Mascareignes et de Madagascar. Il conçoit les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement de la ville de Port-Louis. Pourtant, son nom n'a été donné qu'à 2 ou 3 petites rues à Maurice et à La Réunion, et à un lycée à Saint-Denis. Peu de gens aujourd'hui savent qui il est.

Pourquoi cet oubli ? Il est sûrement dû à l'éloignement et au contexte politique au tournant du 19^e siècle. La Révolution a eu les yeux plus tournés vers les Antilles que vers l'océan Indien et l'avènement de l'Empire, le blocus et la domination anglaise ont marginalisé les Mascareignes, à tel point qu'à la création de l'Institut à la place des Académies à Paris, le nom de Lislet-Geoffroy disparaît des listes de

correspondants. Il a fallu une vive intervention de l'Abbé Grégoire et de la Société des Amis des Noirs pour que justice lui soit rendue.

La prise des Mascareignes par les Anglais et l'annexion de l'île de France en 1814 laissent Lislet-Geoffroy dans une situation précaire. Sa nomination au grade de capitaine-adjoint du génie par le général Decaen n'a pas fait de lui un officier supérieur à part entière, le grade d'adjoint n'existant pas réellement. Lislet ne sera qu'un capitaine supplétif. Lorsqu'il demande de rentrer en France avec les troupes françaises après la prise de l'île de France, Louis XVIII lui refuse le rapatriement sous le prétexte fallacieux qu'il n'est pas officier. La Restauration lui refuse également la Légion d'Honneur.

Veuf avec deux enfants en bas âge à l'époque, Lislet accepta alors de reprendre du service dans la nouvelle administration anglaise.

Sa proximité avec le gouverneur Farquhar lui permet d'être rétabli dans ses fonctions antérieures. Farquhar et Lislet-Geoffroy sont tous les deux membres de La Triple Espérance, loge du Grand Orient de France. Il est reconnu comme savant, il devient directeur des archives et du bureau des cartes et plans. Il devient surtout une figure importante des gens de couleur sur lesquels la Couronne anglaise veut asseoir sa légitimité.

Nommé ingénieur civil de la ville de Port-Louis, il entreprend alors de doter la ville d'un réseau d'assainissement moderne et de nombreuses fontaines publiques. Sa notoriété de cartographe trouve son couronnement avec la publication de sa carte de Madagascar et de l'archipel du

Nord-Est, en 1817, à Londres. Le document comporte l'ensemble des travaux de cartographe de Lislet-Geoffroy : Madagascar, Maurice, La Réunion, Seychelles.

Cette notoriété, cependant, ne dépassera guère les cercles scientifiques et littéraires de Maurice et de La Réunion. Il est resté dans l'ombre d'une histoire des Mascareignes souvent réservée aux blancs. Lislet-Geoffroy était un Noir.

Christian Landry



Portrait de Lislet-Geoffroy par Deborah Roubane, 1986. Huile sur toile 54 cm x 65 cm.

Dictionnaire de la Biographie Mauricienne, 1942

ROUSSIN Antoine, *Album de l'île de La Réunion*, T.2, Saint-Denis, 1867

Revue « Archives Coloniales ». Maurice - Réunion - Madagascar, Année 1890.

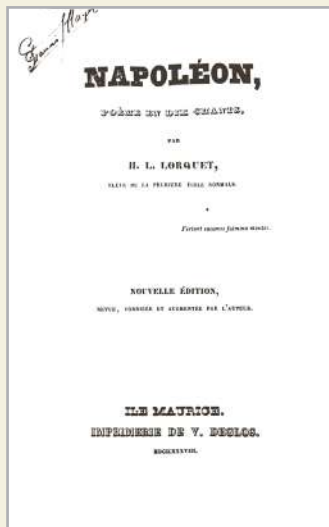
Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1836

Archives de la Bibliothèque de l'Université de Genève.

Archives de l'Académie des Sciences. Paris.

LANDRY Christian, *Biographie de Lislet-Geoffroy*, (en préparation).

Pépîte

Un livre, une vie, une légende : *NAPOLÉON, Poème et dix chants* de H.L. Lorquet

NAPOLÉON, Poème et dix chants.
Par H. L. Lorquet, élève de la première
École Normale, 1838. Coll. R. Lucas

Les livres, comme les hommes, ont une vie. Et comme celle des hommes, la vie d'un livre peut être ordinaire, tragique, tumultueuse, exceptionnelle, aventureuse, incroyable, transparente, nimbée de mystères ou de mille autres facettes encore. Des facettes à la suite ou en même temps, dans un monde qui n'arrête pas de changer, notre petit monde personnel mais aussi le grand monde qui nous entoure. Dans le royaume des livres, dont la vie est colorée de ces multiples facettes, celui d'Hubert Louis Lorquet est riche de témoignages. Sur la comédie humaine, sur le carnaval littéraire et sur l'histoire de l'édition.

Nous sommes à l'île Maurice, colonie anglaise depuis le Traité de Paris de 1814. En cette première semaine de mars 1822, un an après le décès de Napoléon à Sainte-Hélène, un livre paraît à Port-Louis sous le voile de l'anonymat, avec pour éditeur un énigmatique « G. Tell » et comme lieu d'édition un curieux « Philadelphie ». Le livre, qui a pour titre *NAPOLÉON, Poème et dix chants*, s'ouvre sur un Avertissement où l'auteur explique son projet et sa démarche. Il ne s'agit pas, écrit-il, de proposer au lecteur un poème épique mais un précis historique en vers, dans une marche qui suit celle des faits. Une marche organisée en trois époques : Bonaparte Général, Bonaparte Consul et Napoléon Empereur. Les deux premières époques, parce qu'elles ont été « courtes dans l'ordre des événements sont traitées rapidement » et ne proposent qu'un chant chacune. La troisième époque, plus développée « parce qu'elle abonde en événements d'une haute importance », offre huit chants. Ils comprennent, avec plus ou moins de détails, les grandes actions qui ont le plus influé sur le sort de la France et de l'Europe ».

Si l'auteur a choisi de laisser dans l'ombre son identité, à contrario non seulement il ne fait pas mystère de son ambition, mieux il l'annonce dès le premier vers et l'affiche avec constance et talent jusqu'au dernier vers.

*J'entreprends de venger ce héros que l'envie
Accuse injustement des maux de la patrie,
Cet illustre guerrier qui, du rang de soldat,
S'éleva jusqu'au trône et le couvrit d'éclat.*

Préférer les vers à la prose pour rendre compte de l'histoire est un genre littéraire très prisé depuis quelques temps en France comme en Angleterre. En effet, à Paris comme à Londres, partisans et opposants de Napoléon ne se privent pas d'y recourir. Mais combien d'habitants de Maurice sont au fait de cette veine éditoriale à succès en Europe ? Et parmi eux combien sont suffisamment savants et talentueux pour se lancer dans une telle aventure ?

Très vite dans le petit milieu de l'élite culturelle, l'anonymat de l'auteur est percé. Il a pour nom Hubert Louis Lorquet. Né en Champagne en 1768, après ses études à la Faculté de Reims, il intègre l'École Normale de l'an III, ouverte à Paris sous la Convention. Au terme d'un parcours d'excellence H. L. Lorquet a une parfaite maîtrise du latin et du grec et pratique, avec la plus grande aisance, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais. Sorti de l'École Normale, où il a parmi ses éminents professeurs Bernardin de Saint-Pierre, Hubert Louis Lorquet crée un pensionnat à Gien et le dirige une dizaine d'années, avant d'embarquer pour l'Île de France en 1802. Son parcours, son autorité pédagogique et son expérience amènent H. L. Lorquet, dès son arrivée à l'Île de France à intégrer le plus prestigieux établissement de la colonie, le Lycée de l'Île de France et de La Réunion qui devient Collège Royal sous l'occupation anglaise. Quand l'Angleterre garde l'Île Maurice en 1814, Lorquet décide d'y rester. Professeur dont les qualités sont reconnues de tous, il est également une figure de l'Île Maurice savante. Il est, notamment, membre fondateur de la Table Ovale. Créée en 1806, cette société littéraire et politique regroupe l'élite coloniale et occupe une position de pouvoir dans la colonie, dont l'importance a cru depuis qu'elle est anglaise.

Dès la circulation du livre sous le manteau, Julien Coudray, proviseur du Collège Royal dénonce aux autorités H. L. Lorquet, son enseignant au collège et son collègue à la Table Ovale, le trouvant trop encombrant.

Le 8 mars 1822, H. L. Lorquet, qui reconnaît être l'auteur du recueil, est invité à démissionner, ce qu'il refuse.

Le 10 mars, il est révoqué. Le lendemain, le Gouverneur Farquhar, qui tient le savant professeur en très haute estime, lui présente ses excuses et son adjoint lui propose un pont d'or pour être le précepteur de son fils. Dans les jours qui suivent, tous les autres pensionnats de la colonie s'arrachent les services de l'ex-professeur du Collège Royal. Sa révocation, au lieu de lui porter préjudice, fait finalement sa fortune. Mais arrêtons-là la vie du précepteur le plus recherché de Maurice pour nous intéresser à celle de son livre.

Son livre paru, désireux de le faire parvenir à la famille Bonaparte H. L. Lorquet l'adresse, par une voie sûre, au Prince Joseph, frère aîné de l'Empereur, en exil aux États-Unis, à ...Philadelphie. Enchanté par le recueil, le Prince Joseph en fait faire une édition de luxe au tirage limité pour les membres de sa famille. Elle paraît en 1823 à Philadelphie, réellement cette fois, chez un éditeur de la place et suscite un vif intérêt. Plusieurs éditions pirates du *Poème* paraissent alors, deux en Belgique, une en France, une en Italie. Et la légende que son auteur est le Prince Joseph se propage. Pour tordre le cou à cette fable H. L. Lorquet décide de faire paraître en 1838 à Port-Louis chez l'imprimeur V. Deglos, une nouvelle édition de son livre. Revue, corrigée et augmentée, il signe cette édition de son titre « Élève de la première École Normale ». En 1840, un éditeur parisien, ignorant ce dernier développement ou désireux de propager la légende, fait paraître le *Poème* en l'attribuant à Joseph Bonaparte, obligeant ce dernier à démentir.

Ainsi, les livres, comme les hommes, peuvent avoir des vies bien imprévisibles.

Raoul Lucas

Coup de cœur

L'exposition « Les engagés du sucre, l'engagisme à La Réunion, 1828-1938 » au musée Stella Matutina



Le musée Stella Matutina, à Saint-Leu, abrite depuis le 15 novembre dernier une exposition remarquable consacrée à un siècle d'engagisme à La Réunion. Les commissaires de l'exposition, Michèle Marimoutou et Bernard Leveneur, ont mobilisé de nombreuses ressources et compétences pour présenter un parcours attrayant, d'une grande richesse : d'une salle à l'autre, le visiteur de passage, tout autant que la personne avertie, entame un itinéraire historique, géographique et sociologique¹.



Passée l'entrée, où une définition claire du phénomène considérable que fut l'engagisme est donnée (migration de travailleurs sous contrat, en tant que main d'œuvre pour les besoins des économies de plantation dans les colonies européennes), on est immédiatement confronté à l'ampleur de ce système de migration lié au salariat contraint à l'échelle de la planète. Une carte murale sur tout un pan de mur indique les lieux de recrutement et les lieux de destination des cinq millions de travailleurs engagés qui ont sillonné les trois principaux océans (Indien, Atlantique et Pacifique). Parmi ces flux, les 164 000 travailleurs à destination de La Réunion sont comparés aux 462 000 qui furent acheminés dans les plantations de l'île Maurice, ou aux 775 000 destinés au Sri Lanka.

La mise en perspective se poursuit avec une immense frise chronologique, qui scande les temps forts de l'importation de cette force de travail venue d'Afrique de l'Est, des îles voisines de l'océan Indien, ou d'îles plus lointaines (Kiribati², par exemple, brève tentative d'introduction de travailleurs qui n'ont pu se plier à cette forme de salariat bridé) et d'Asie. Le comptage sur le temps long n'avait jamais été réalisé jusqu'à présent pour l'île de La Réunion :

- Les premiers essais, de 1828 à 1848, avec un petit nombre d'engagés recrutés parfois à partir des anciens lieux de traite esclavagiste.
- De l'apogée au déclin, entre 1848 et 1885 (incluant la période de convention avec l'Angleterre, entre 1860 et 1882, pour recruter des engagés indiens, sujets britanniques).
- La fin d'un système, à partir de 1885 et jusqu'aux derniers convois d'engagés de 1938.

Le cheminement suit le parcours de ces hommes (les plus nombreux, le nombre de femmes recrutées ou ayant suivi leur époux étant nettement inférieur³), depuis les contrôles sanitaires avant l'embarquement, et à l'arrivée, avec passage aux lazarets, suivis du rude apprentissage de la vie quotidienne aux champs ou dans les usines sucrières. L'espace muséal matérialise ce parcours à l'aide de grilles à demi ouvertes, un cloisonnement choisi de l'espace, et une abondante iconographie déclinée au sol comme aux murs, voire jusqu'aux plafonds, sous forme de portraits d'engagés imprimés en bannières. Portraits connus, car chaque engagé est soigneusement photographié, inscrit à une matricule générale, et pourvu d'un livret afin de le suivre à la trace, d'un engagé à l'autre.

L'univers du camp, constitué le plus souvent de cases modestes, et, plus rarement, de calbanons, est évoqué à travers l'exemple de celui du Gol, à Saint-Louis, l'un des plus conséquents de l'île. L'univers de l'usine, sucrerie ou distillerie, happe les journées du plus grand nombre, ce dont témoignent les descendants au travers de récits enregistrés et mis à portée d'oreille des visiteurs.

L'exposition montre aussi des objets, dans les deux dernières salles, qui témoignent de la continuité culturelle avec le monde d'origine et des héritages ainsi transmis. Souvenirs émouvants que ces objets traditionnels et objets de culte, rescapés de la traversée et des vicissitudes d'un quotidien de labeur et de sujétion !

La dernière salle rend hommage à ceux de ces engagés qui sont finalement restés dans l'île⁴ (une bonne moitié d'entre eux, par obligation ou par choix, c'est selon) et ont ainsi enrichi la population insulaire. Un kaléidoscope de portraits contemporains en noir et blanc, à partir de photographies d'Antonio Prianon, renvoie vers une nature morte, *Legacy*, sculptée par la plasticienne Migline Paroumanou, et vers une vidéo sur grand écran de Jean-Marc Grenier, *Hommage aux ancêtres*. Les noms de ces ancêtres, malgaches, africains, indiens, malais, chinois, sont murmurés tout du long du couloir de sortie de l'exposition.

Remarquable donc, à tous points de vue, l'exposition a reçu le label « Exposition d'intérêt national 2025 » par le ministère de la Culture. Ce label créé en 1999 distingue les expositions comme celle-ci, qui « mettent en lumière des thématiques qui reflètent la richesse et la diversité des collections des musées de France » à travers un dispositif innovant, ouvert à tout public. De fait, jusqu'au 4 avril 2027, il n'y a guère à hésiter à voir, et revoir, cet ensemble bien construit, dont la documentation serrée est mise en valeur par des dispositifs de datavisualisation clairs et opérants.

Dominique Vandanjon-Hérault

1- Voir la présentation en ligne de l'exposition sur le site du musée, accompagnée de plusieurs vidéos complémentaires : <https://museesreunion.fr/les-engages-du-sucre-lengagisme-a-la-reunion-1828-1938/>.

Un livret pédagogique est en cours de production.

2- République des Kiribati, un État archipélagique en Océanie, Pacifique central.

3- Voir la vidéo en ligne : <https://www.facebook.com/StellaRMR/videos/919649934118561/?mibextid=LoFJqn>

Plusieurs vidéos, courtes, sont ainsi disponibles pour aller plus avant dans le discours sur les engagés et l'engagisme.

4- Les visiteurs sont invités à témoigner via une messagerie dédiée : stelladoc@museesreunion.re

Fenêtre sur l'Indianocéanie

De la tribune du kabary à l'asphalte urbain : l'ontologie d'une parole malgache en mouvement

Préambule : L'éclat des marges (Barry Benson)

« Dans les interstices sombres des cités de Tana, là où la précarité semble murer l'horizon, s'élèvent de fragiles mais ardentes lumières. Ce sont des génies en devenir, consciences en éveil broyées par les rouages d'un système dont la rigidité confine au totalitarisme. Barry Benson, dont la voix porte désormais l'écho de ces minorités sur l'échiquier international, nous offre ici le fruit d'une immersion complice au cœur de leur dénuement. Si la science, dans sa majesté analytique, prétend déchiffrer ce réel, l'acte poétique de Benson, lui, se propose de le transmuier. »



Barry Benson, artiste – slameur, 2024.
Photo Eddy Marco

Le Hasina : De la force vitale à l'efficacité oratoire

Pour l'ethnolinguiste, le concept de Hasina est la clef de voûte de toute expression publique à Madagascar. Il désigne une force intrinsèque, une puissance d'origine divine ou ancestrale qui confère à un objet, un lieu ou une personne, une autorité transcendante. Dans le cadre du Kabary (discours traditionnel), le Hasina n'est pas un attribut acquis, mais une émanation du respect des ancêtres et de la maîtrise formelle du verbe. Sans Hasina, la parole est « vaine » (teny poaka) ; elle ne possède aucune force de liaison sociale.

Le passage du Mpikabary au slameur s'opère par une translation de ce fluide sacré. Le slameur ne se contente pas de « dire » un texte ; il doit donner du Hasina à sa performance. Cette efficacité repose sur la capacité du poète à toucher le point de bascule entre le respect des codes (la tradition) et l'impulsion du moment (l'improvisation). Le micro devient alors le nouveau sceptre (tsipy) de cette autorité. En 2026, le slam réinvente une « sacralité laïcisée » : le poète puise dans les traumas du quotidien pour extraire une parole qui, par sa justesse esthétique, retrouve une dimension sacrée capable de restaurer la dignité des auditeurs.

L'archéologie du verbe : La continuité du souffle

Il serait heuristiquement erroné de percevoir le slam malgache comme une simple importation de la beat generation. Le Kabary est une joute oratoire courtoise, où la métaphore et le proverbe (Ohabolana) servent de médiateurs. Le slam conserve cette dimension spectaculaire et publique. Comme le souligne Verret (2023), le slam transpose la quête de l'approbation du public, centrale dans l'ethos malgache, dans un cadre de compétition moderne.

Cette filiation se manifeste par l'usage du fihavanana (le lien social) comme thématique et comme contrainte. Même dans la contestation, le slameur malgache utilise souvent la « circonvolution respectueuse » propre aux anciens pour frapper plus fort. Le Hasina circule ici entre le poète et son auditoire dans un pacte tacite : le poète est autorisé à briser le silence social parce qu'il le fait avec la maîtrise formelle héritée des ancêtres.

La langue-mosaïque : Une poétique de l'hybridation

Le slam est le théâtre d'une « linguistique du trottoir » où le bilinguisme n'est plus le stigmate d'une aliénation, mais l'instrument d'une virtuosité nouvelle. L'alternance codique entre malgache et français permet de ciseler une identité « rhizome ». Cette hybridation se traduit par une « langue-vary-amin'anana », où le malgache, langue d'images et de double-sens (teny miafina), s'adapte parfaitement au rythme urbain.

Cette plasticité prouve que le génie malgache réside dans sa capacité à absorber l'altérité. Le slam ne fossilise pas la langue ; il irradie au contact du bitume, créant des ponts sémantiques entre le passé mythique et le présent précaire. C'est dans ce métissage que le Hasina de la langue malgache se régénère, s'émancipant des structures figées pour épouser les pulsations de la jeunesse.

Madagascar et l'Indianocéanie : Diplomatie du vers

Au-delà de l'insularité, le slam malgache s'affirme comme un vecteur de diplomatie culturelle. Madagascar n'est plus en périphérie ; elle devient le centre d'un archipel de paroles (Association Madagaslam, 2024). Le slam agit comme une sève circulant entre La Réunion, Maurice et les Comores, forgeant une solidarité de destin face aux défis climatiques et sociaux. Le poète devient le cartographe d'une identité indianocéanique où l'enracinement malgache se conjugue à une ouverture cosmopolite.

Le micro comme miroir et instrument de résilience

En dernière analyse, le slam offre une brèche salvatrice face aux systèmes totalitaires ou oppressifs. Le texte devient un acte de résistance non-violente. En verbalisant les traumas des quartiers populaires, les slameurs transforment la douleur en objet esthétique, rendant une dignité à ceux que la statistique ignore. C'est ici que la science et la poésie convergent : là où la première diagnostique, la seconde répare symboliquement l'imaginaire national par la force du Hasina.

Conclusion

En 2026, le slam malgache prouve que tant que la parole demeure vivante et investie de son souffle sacré, le génie de la Grande Île saura transformer les ténèbres des taudis en autant de phares poétiques guidant l'avenir.

Lanto Charlys Rasonilana

DAHL Øyvind. *Meanings in context: intercultural communication in Madagascar*. Oslo : Novus Press, 2006.

RAHARIMANANA Jean-Luc. *Madagascar : 1947*. La Roque-d'Anthéron, Vents d'ailleurs, 2008.

RAISON-JOURDE Françoise. *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 1991.

RANAIVOSON Dominique. *Parler et écrire en français à Madagascar*. Paris, L'Harmattan, 2019.

RANAIVOSON Dominique. *La poésie de Madagascar. Anthologie*, Paris, Seghers, 2025.

Des Académiciens à l'honneur

Joseph Mondon (96 ans) a reçu le **Prix départemental du mérite spécial « 80 ans de la départementalisation »**, remis pour lui à son fils lors de la cérémonie pour la commémoration des 80 ans de la départementalisation de La Réunion qui s'est tenue le 22 mars à l'hémicycle du Conseil Départemental.



« Durant ces huit décennies que nous célébrons aujourd'hui, j'ai consacré ma vie à cette conviction : que notre île ne devait pas rester à l'écart, mais marcher avec la France. Éducation, économie, infrastructures, dignité - chaque domaine exigeait qu'on se batte. Ce combat, ce n'était pas une lutte contre, mais une lutte pour. Pour que nos enfants aient les mêmes chances, les mêmes droits, les mêmes rêves que tous les Français de l'hexagone. Mais regardons où nous en sommes ! Quatre-vingts années plus tard, la Réunion n'est plus cette île isolée. Nous avons bâti ensemble un département dynamique, une terre de culture, de solidarité, d'innovation.

Je ne peux recevoir cette décoration seul. Elle appartient d'abord à tous ceux qui ont ouvert les chemins. Elle appartient aussi à ceux qui marchent encore aujourd'hui pour continuer cette œuvre. À nos élus courageux, à nos citoyens engagés, aux familles qui n'ont jamais cessé de croire en notre île. En cette année anniversaire, ce prix me rappelle que le plus beau de notre histoire n'est pas derrière nous mais devant nous. Dans le monde bouleversé que nous vivons actuellement, de nouveaux défis viennent à nous.

- **Le changement climatique** : Adapter les infrastructures, sécuriser l'approvisionnement en eau, protéger les écosystèmes et réussir la transition énergétique (autonomie énergétique, développement des renouvelables).

- **Le défi social et démographique** : Créer des emplois durables, mieux former la jeunesse, renforcer l'égalité des chances et lutter contre les inégalités structurelles.

- **Le défi économique et de la dépendance** : Diversifier l'économie, développer la production locale, renforcer l'intégration régionale dans l'océan Indien et soutenir l'innovation.

- **Le défi géopolitique et régional** : Affirmer son rôle de pont entre l'Europe et les pays voisins, développer la coopération régionale et garantir la stabilité et la sécurité.

- **Le défi identitaire et culturel** : Valoriser la culture réunionnaise comme une richesse, non comme une fragilité.

La Réunion de demain sera aussi belle que nous la ferons ensemble. En célébrant aujourd'hui ces 80 ans, souvenons-nous que la départementalisation n'est pas seulement une date dans l'histoire mais une œuvre collective poursuivie décennie après décennie.

Je remercie Monsieur le Président du Département Réunion de cette distinction et dédie cette reconnaissance à tous les Réunionnais qui, hier comme aujourd'hui, travaillent à faire que notre île soit un phare de fraternité et de progrès dans notre belle République et pour le reste du monde. À nous de continuer, en 2026 et au-delà, à faire vivre l'idéal d'égalité, de justice sociale et de dignité pour La Réunion.

Merci du fond du cœur. »



Le **Prix Flamboyant du Livre Réyoné** a été décerné à **Gilles Gauvin**, Jean-Marc Pécontal, Tolliam, Natacha Eloy, David D'Eurveilher, Cédric Rovin et Kitsuné pour « **5 Réunionnaises, 5 destins - Vol.2** » (Epsilon), le 31 janvier à l'Espace Kab'Art de E. Leclerc Portail réunissant auteurs, artistes, éditeurs et jury, acteurs culturels.

Jean-François Hibon de Frohen a eu les honneurs d'un article dans la revue *Art & métiers du livre*, N° 371, pour le don exceptionnel de 1350 ouvrages de sa bibliothèque aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM). Ce fonds documentaire concerne l'histoire de La Réunion, de l'île Maurice et de Madagascar.



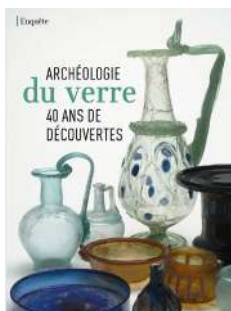
« Faire un don à une institution patrimoniale permet non seulement de valoriser et diffuser plus largement une collection, mais c'est également l'occasion de la partager avec un vaste public et de lui assurer une meilleure préservation sur le long terme... Cette valorisation se fait par le signalement au public sur le portail web et les réseaux sociaux, et par l'intégration aux activités de l'institution, de manière à favoriser sa mise en avant lors des visites destinées aux élèves et des Journées européennes du patrimoine... »

La constitution d'une bibliothèque est un processus intime qui se déroule sur de longues années, reflétant les centres d'intérêt de son créateur. La riche collection de M. Hibon de Frohen sur les îles Mascareignes en est une parfaite illustration. Fruit d'une quête patiente et assidue, chaque volume a été soigneusement sélectionné et acquis dans le but de préserver, puis de transmettre un jour ce patrimoine littéraire et historique unique. Le don de sa bibliothèque dépasse le simple transfert de propriété. Il s'agit d'un acte de générosité qui enrichit le patrimoine culturel et intellectuel de notre communauté. Ce geste altruiste témoigne de sa volonté de partager sa passion et de transformer son trésor bibliophilique en un bien commun, accessible à tous, chercheurs et curieux... »

Extrait de l'article de Sylvie Pontillo, chargée d'études documentaires, responsable de la bibliothèque des Archives nationales d'outre-mer : *Bibliothèque des Archives nationales : le don exceptionnel d'un bibliophile.*

Les académiciens ont participé

Publications



- *Archéologie du verre, 40 ans de découvertes*, Archeologia n°649. Article collectif auquel a participé Laurence Serra.

Manifestations / conférences

- Participation de Mario Serviable à la conférence-débat sur Kipling à l'Alliance française de Pondichéry : « *L'Interculturalité contre les fondamentalismes et les suprémacismes : L'engagement de Kipling* », le 10 janvier.
- Conférences de Harilala Ranjatohera en France, en Belgique, en Norvège et en Suisse sur la langue malgache et l'histoire de Madagascar, du 27 janvier au 15 février.
- « *Quand la Malle ouvrait les îles de l'océan Indien aux rythmes du monde. Paradoxes insulaires en contexte colonial* », conférence de Danielle Barret organisée par les « Voix océanes » à la Bibliothèque Universitaire Droit-Lettres (Saint-Denis), en partenariat avec les Presses Universitaires Indianocéaniques, le 10 février.
- Projections du film de Céline Aho-Nienne « *Le passé-légende du peuple de la canne* » sélectionné dans la catégorie court métrage documentaire au FEMI, festival régional et international du cinéma de Guadeloupe, du 21 au 28 février à Lamentin, Guadeloupe. Cours de réalisation documentaire auprès des élèves en 1^{ère} année de BTS audiovisuel au lycée de Pointe-Noire, Guadeloupe.
- Dans le cadre de Journée internationale de la femme, Raoul Lucas a animé la projection-débat autour du film de Jarmila Buzkova « *Les 30 courageuses de La Réunion* », le 7 mars à la Ligue des Droits de l'Homme à Saint-Denis.
- Première scène ouverte de l'Association Nady, la Fée dans le cadre du Printemps des Poètes 2026 sur le thème de la liberté, force vive le dimanche 22 mars à l'espace Espéret à Courbevoie.



- Lecture collective du roman « *Les Marrons* » de Louis Timagène Houat le samedi 28 mars à l'espace Espéret à Courbevoie.
- Conférence d'Issa Asgarally sur « *Guerre et Paix* » au Gymkhana Club (Vacoas, Île Maurice), Rotary Club d'Ebène, le 3 avril.
- Projection du documentaire de Céline Aho-Nienne « *Solèy i lèv a lèst* » au Festival International des Films de l'Océan Indien (FIFOI), le 3 avril.

Ne ratez pas !

Manifestations / conférences

- La projection du documentaire de Céline Aho-Nienne « *Le passé-légende du peuple de la canne* », lors de la cérémonie d'ouverture du FIFOI, le 14 avril.
- Gilles Gauvin au Salon du livre péi à Saint-Paul, CREPS de Saint-Paul du 23 au 25 avril. Tout le programme sur www.salondulivrepei.com



- Nadia Charles au marché des curiosités, rue des Moringueurs à Villèle le 9 mai et à la 4^e Journée de la Mer à Etang-Salé-les-Bains le 24 mai.
- La conférence de Dominique Vandanjon-Hérault « *1942 : des sous-marins japonais autour de La Réunion ?* » en partenariat avec les Ami.es de l'Université, le 27 mai à la BDR à Saint-Denis.
- La conférence de Raoul Lucas « *Une tentative d'implantation d'un mouvement pédagogique à la Réunion, dans la seconde moitié de la décennie 1950* » au colloque international « *Apprendre et transmettre dans les territoires en marges : contextes, enjeux, dynamiques* » qui se tient du 2 au 4 juin à Charleville Mézières.
- Nadia Charles à la Journée de la Mer 2026, à la Darse Foucq au Port de la Pointe des Galets le 13 juin.

Expositions



- Déborah Roubane : « *Les monts bleus* » à la galerie « La Gare » à Saint-Pierre, du 27 avril au 30 mai.
- Harilala Ranjatohera : « *La longue marche de la langue et la littérature malgaches* », Antananarivo du 28 avril au 15 mai 2026.
- Harilala Ranjatohera : « *Histoire de Madagascar pour le grand public* », Antananarivo du 16 au 27 juin 2026.